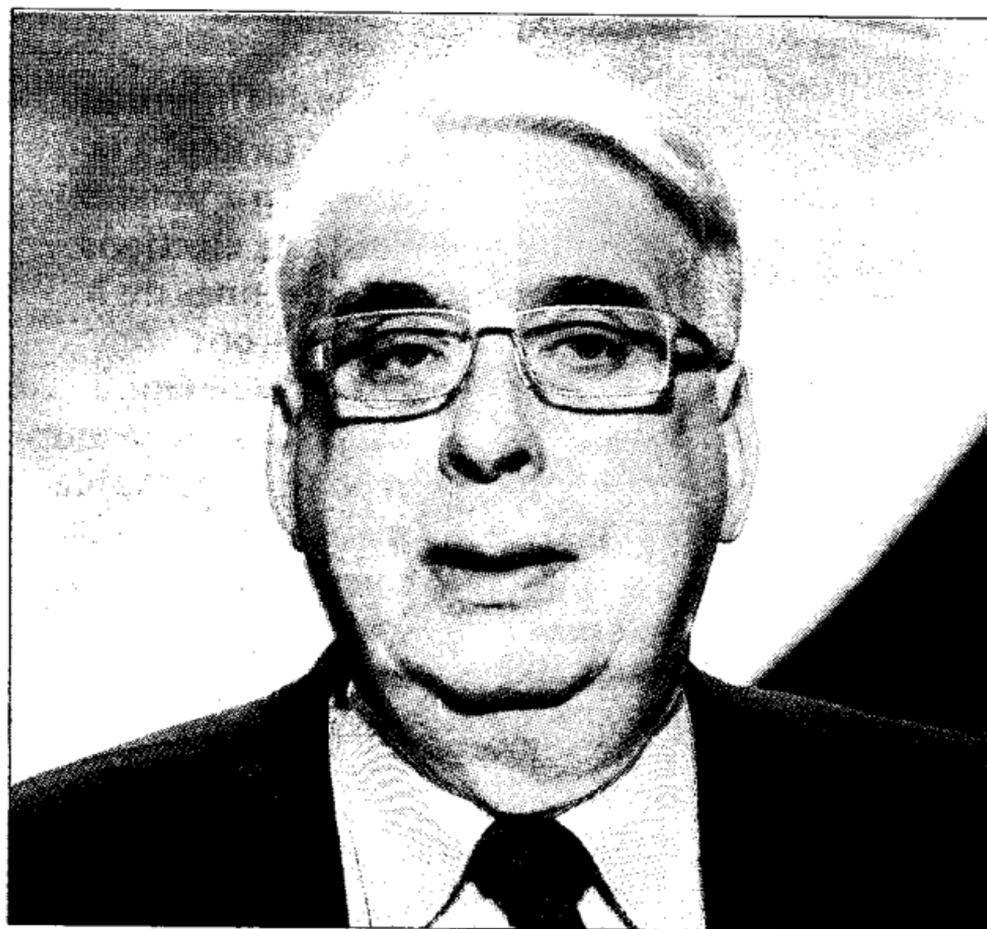


## Jean-Pierre Sueur veut supprimer les cantons urbains



HIER SOIR SUR ORLÉANS TV, Jean-Pierre Sueur, sénateur du loiret, a répondu aux questions des journalistes. (Photo : Gérard Bézard)

■ L'ancien secrétaire d'État aux collectivités locales a commenté les projets de réformes inspirés du rapport Balladur.

Face aux annonces de la réforme Balladur sur les collectivités territoriales, l'opposition socialiste s'est braquée : quitte à passer pour inaudible ou conservatrice sur un sujet qui passionne. Jean-Pierre Sueur lui, connaît son sujet. Et pour cause : il a été secrétaire d'État aux collectivités territoriales sous les gouvernements Cresson et Bérégovoy. Hier soir, sur le plateau d'Orléans TV, dans l'émission « Face à la presse », l'ancien maire d'Orléans a été clair et didactique : non au « coup de baguette magique » qui consisterait à supprimer les départements.

### Suffrage universel pour les communautés de communes

Il a réaffirmé haut et fort son opposition aux thèses d'Éric Doligé qui voudrait rapprocher le Loiret et l'Eure-et-Loir de l'Île-de-France. Changer le nom invraisemblable de Centre en « Centre-Val de Loire » comme l'avait prôné Maurice

Dousset, l'ancien président (UDF) de région en son temps permettrait de « coller à cette identité, de la faire vivre ». Et surtout pas pour Orléans et le Loiret devenir « la banlieue de la grande banlieue... Pas de logique de périphérie ».

Alors, pour réformer ce millefeuille devenu ingouvernable, car il veut le réformer, Jean-Pierre Sueur part de la base, la commune. Il la garde. « Les Français tiennent à leur commune. » Mais ces communautés de communes, qu'il a contribué à créer lorsqu'il était ministre, Jean-Pierre Sueur les veut élues au suffrage universel. Une évolution qui fait à peu près consensus maintenant. Il va plus loin : supprimer « les élections cantonales dans les zones urbaines » et envoyer siéger au département (conseil général), des élus représentant les agglomérations. Reste le délicat problème du financement de ces agglomérations après l'annonce par Nicolas Sarkozy de la suppression de la taxe professionnelle. « Un effet d'annonce sans lendemain », estime le sénateur. Car « c'est la principale ressource d'une agglomération comme Orléans ».

- Sur le web : [orleanstv.fr](http://orleanstv.fr)